



Bonjour à toutes et à tous.

En tant que Président, je vous remercie de votre présence et vous souhaite la bienvenue au nom des instances et des équipes de l'AIST89.

L'AIST89 organise régulièrement des rencontres avec les adhérents. Et nous considérons que c'est essentiel pour plusieurs raisons.

Vous permettre de faire connaissance avec votre service de santé au travail, avec vos interlocuteurs, les locaux dans lesquels vos salariés sont accueillis, ceci facilite ensuite les échanges. Et vous hésitez certainement ensuite encore moins à prendre contact lorsque c'est nécessaire ou utile.

Nous allons vous présenter nos différentes prestations. Vous le constaterez pour ceux qui ont connu cette époque, le temps est loin maintenant où vos interlocuteurs étaient presque exclusivement le médecin du travail, la secrétaire médicale et la comptabilité. D'ailleurs souvent, après la présentation des services apportés, les adhérents nous disent « mais nous ne savions pas que vous proposiez tout cela ». Ces services ont été mis au point pour répondre à vos besoins.

En tant qu'adhérent d'une association de santé au travail, vous avez des devoirs, naturellement, mais aussi et surtout des droits. Cette rencontre vous permet de mieux les connaître.

A ce sujet, il y a parmi vous comme parmi l'ensemble des adhérents, des entreprises et établissements de différentes tailles et de différents secteurs d'activité. Mais tous sont bien adhérents de l'AIST89, et nous nous attachons à apporter à tous des services de façon équitable.

Par ailleurs, cette rencontre se tient le 12 mars, journée où les différents services de santé au travail en France organisent des rencontres autour de la prévention.

Ceci se situe dans un contexte de réforme annoncée du système de santé au travail. Cela fait suite à une mission gouvernementale, un rapport et prochainement va s'enclencher un cycle de concertation ou négociation au

niveau national. Vous avez sur le site web de l'AIST89 une page spéciale sur ce sujet, vous pourrez y trouver plus d'information.

Comme vous l'avez peut-être vu, les 3 services de santé au travail de l'Yonne ont souhaité s'exprimer à ce sujet, pour faire part de certaines inquiétudes et appeler à la vigilance.

Il ne s'agit bien entendu pas d'un refus d'évoluer. Nous sommes dans l'Yonne au premier rang pour les problèmes de manque de médecins et de professionnels de santé, ce qui se traduit par de véritables problèmes de désertification médicale dans certains territoires ou pour certains parcours. A notre niveau, nous avons proposé et mis en œuvre plusieurs dispositions pour y faire face. Ces adaptations, que nous nous sommes toujours efforcés de bien expliquer, ont permis de maintenir et développer les services que nous apportons. Pourtant, ce n'est pas faire injure à l'Etat, que de signaler que, parfois, l'Etat lui-même n'a pas été particulièrement bienveillant vis-à-vis de ces évolutions allant pourtant dans le bon sens.

Nous avons donc souhaité attirer l'attention sur quelques aspects.

Le projet gouvernemental prévoit une forme d'étatisation de la santé au travail. Ceci ne nous semble pas en soi une garantie de performance.

Par ailleurs, de façon pragmatique, dans l'Yonne les services de santé au travail ont développé des offres de service plutôt bien positionnées pour des niveaux de cotisation raisonnables. Il ne faudrait pas que demain, pour résumer, ce soit moins bien et plus cher.

Enfin, la proximité appréciée d'un service comme l'AIST89 tient aussi à l'implication de représentants des employeurs et des salariés qui décident de la stratégie mise en œuvre. Se passer de ces représentants connaissant le territoire et éloigner toutes les prises de décision à Dijon ou Besançon, selon nous, ceci ne constituerait pas un progrès.

Ceci étant dit, je vais maintenant laisser la parole aux présentations et aux échanges. J'insiste sur ce dernier mot. A l'AIST89, nous en avons pris l'habitude, il est légitime que vous ayez des questions et des remarques. Raison de plus pour échanger librement. Je vous souhaite une bonne rencontre adhérents.

Guillaume MARY

Président de l'AIST89